

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE / COMMUNIQUÉ DE PRESSE

### Enquête AMF sur les relations des communes et des intercommunalités avec la DGFIP Les élus locaux appellent à renforcer ce partenariat privilégié

L'AMF dévoile aujourd'hui les résultats de son enquête sur les relations des communes et des intercommunalités avec la Direction générale des finances publiques (DGFIP). Réalisée auprès de 1 478 communes et intercommunalités, cette étude met en lumière les enjeux et les attentes des élus face à la réorganisation territoriale de la DGFIP, qui a conduit à la fermeture de nombreuses trésoreries. Cette réorganisation, accompagnée du développement des services dématérialisés et des espaces France services, a modifié le maillage territorial, parfois au détriment de la proximité avec les collectivités. L'enquête de l'AMF confirme que malgré les difficultés les communes et leur intercommunalité souhaitent que la DGFIP reste leur partenaire privilégié pour assurer un service public efficace et de proximité. Le maintien de la qualité du service est un enjeu d'actualité pour les maires, à l'heure où le PLF pour 2025 prévoit une nouvelle baisse des effectifs de la DGFIP, administration qui a déjà vu ses effectifs baisser de 30 000 ETP depuis 2008.

#### Principaux enseignements :

- Si de nombreuses collectivités s'estiment satisfaites des relations actuellement développées avec les services de la DGFIP, l'enquête révèle de nombreuses difficultés : la complexité des procédures, la fiabilisation des bases cadastrales, la surcharge administrative et l'affaiblissement des liens personnalisés avec les anciens trésoriers. Les collectivités soulignent des difficultés face à la dématérialisation des procédures, jugée complexe et insuffisamment accompagnée.
- L'accessibilité aux services financiers pour les populations éloignées du numérique reste un enjeu majeur, et le recours aux buralistes, bien qu'apprécié, est jugé insuffisant pour compenser la fermeture des services de proximité.

#### Afin d'améliorer leur relation avec la DGFIP, les élus proposent :

- de redynamiser les relations en réinstaurant un dialogue plus direct et personnalisé avec les services locaux de la DGFIP . Elles souhaitent maintenir ce lien privilégié, notamment pour les missions de conseil et d'accompagnement ;
- de renforcer l'accompagnement technique, en particulier pour les petites communes, souvent confrontées à une surcharge de travail induite par les nouvelles procédures ;
- d'améliorer la mise en œuvre de la dématérialisation en améliorant la lisibilité des documents et en supprimant certains coûts jugés pénalisants, comme les commissions sur les paiements par carte bancaire ;
- de fiabiliser des bases cadastrales ;
- d'augmenter le nombre de conseillers aux décideurs locaux afin de garantir un meilleur accompagnement des élus.

L'AMF relayera auprès du nouveau ministre de l'Economie, des Finances et de l'Industrie et du ministre chargé du Budget et des Comptes publics les attentes des élus du bloc communal afin de développer un partenariat personnalisé et mieux adapté aux réalités locales.

#### [Télécharger la synthèse des résultats de l'enquête](#)

#### **Methodologie**

Conduite entre le 27 mars et le 22 mai 2024 auprès des adhérents de l'AMF, cette enquête a recueilli 1 478 réponses, dont 1 446 communes et 32 intercommunalités. L'analyse présentée dans ce document s'appuie sur les réponses à des questions fermées, mais aussi sur les observations et propositions des répondants à deux questions ouvertes.